



Modalités de sélection Gymnastique Artistique Masculine

Festival Olympique de la Jeunesse Européen

Maribor (SLO) 22 au 30 juillet 2023



FORMAT DE COMPETITION :

- Le concours C1 format 3/3/2 qualifie pour le C3 et décerne le titre pour le C2 et C4
- Le concours C3 regroupe les 8 meilleurs gymnastes par appareil à raison de 2 gymnastes maximum par nation
- Années d'âge des gymnastes concernées : 2006 - 2007

OBJECTIFS :

- Podium par équipe. (158 pts)
- 1 finale C2 dans le top 5. (78-80pts)
- 5 finales C3 – 2 podiums

PRINCIPES GENERAUX DE SELECTION :

Chaque gymnaste doit :

- Avoir satisfait aux étapes du chemin de sélection
- Respecter la charte FFGYM du gymnaste
- Respecter le calendrier de préparation conduisant à la sélection finale
- Être solidaire des objectifs déterminés par la Fédération

STRATEGIE :

- L'équipe sera composée des gymnastes contribuant à optimiser le potentiel résultat de l'équipe de France, établi selon deux critères cumulatifs :
 - Le premier critère est la note de départ.
 - Le deuxième critère est la note finale.L'objectif est de construire la meilleure équipe pour le FOJE de 2023.

La stratégie est définie de la manière suivante :

- Les généralistes avec un potentiel de finaliste sur un ou plusieurs agrès seront sélectionnés en priorité
- Les gymnastes doivent être en progression à l'approche de l'objectif.
- Les gymnastes doivent être le plus fiable possible (régularité de la performance)
- Le logiciel du sélectionneur sera utilisé pour confirmer la sélection.

Le référentiel de notes ci-dessous sert de support pour la composition de l'équipe.

Référence notes (base CE Munich 2022)							
	Sol	Arçons	Anneaux	Saut	BP	BF	CG
ND	4,9	4,9	4,4	5,2/4,8	4,7	4,5	27,0
NF	13,550	13,450	13,200	13,950	13,500	13,150	77,550

CHEMIN DE SELECTION :

Une pré-sélection a été déjà effectuée pour un gymnaste ayant atteint les référence des notes sur le CG et classement individuel lors des championnats du Monde Junior en avril dernier.

Il s'agit : Anthony Mansard = 27,4 pts en ND - 78,266 en NF et se classe 8^{ème} mondial.

Il est sélectionné, sous réserve de confirmation de l'état de forme lors des championnats de France Elites du 15 au 17 juin 2023. A défaut, il sera remplacé par un autre gymnaste remplaçant sur la base des critères définis.

Pour les deux autres gymnastes titulaires à désigner ainsi que les deux remplaçants, la sélection s'effectuera lors des championnats de France Elite du 15 au 17 juin 2023.

- Une présélection lors du C 2 le vendredi 15 juin
- Finalisation des sélectionnés, lors du C 3 le dimanche 17 juin pour départager les présélectionnés, notamment avec un potentiel de finaliste sur un ou plusieurs agrès.

Autres remarques :

- L'équipe en préparation peut être modifiée à tout moment par la CNS sur proposition du DHN pour raison médicale, baisse de forme, performances en dessous du niveau des sélections notamment.
- Le logiciel du sélectionneur servira à chaque étape d'outil à la composition de la meilleure équipe possible
- Il est demandé aux entraîneurs et gymnastes lors de la sélection de présenter les mouvements maximums en ND lorsque ceux-ci sont réalisés à l'entraînement sur le dur mais sans prise de risque pouvant nuire à l'intégrité physique des gymnastes.

B / Modalités de départage des gymnastes ex-aequo :

- 1) La Note de Départ et la régularité de la Note finale au regard des performances réalisées lors des championnats de France élites.
- 2) L'harmonisation des besoins de l'équipe pour atteindre les objectifs. (Réf au format 3/3/2)
- 3) Référence au comportement lors des regroupements ou des compétitions et au respect du programme sportif déterminé par le DHN.

C) Remplaçants

- Si un gymnaste titulaire n'est plus en mesure de produire la performance pour laquelle il a été sélectionné, la direction technique nationale est autorisée à soumettre à la validation de la commission nationale de sélection, un des 2 remplaçants en capacité de répondre aux objectifs fixés et en privilégiant l'harmonisation des besoins de l'équipe pour atteindre les objectifs. (Réf au format 3/3/2).

D / Commission de sélection de la Fédération :

- Les sélections seront annoncées à l'issue de la réunion de la commission nationale de sélection de la Fédération Française de Gymnastique qui se tiendra le 4 juillet 2023
- Aucune communication n'est autorisée avant la validation de la CNS et celle de la FFGYM
- Tout gymnaste retenu devra adhérer à l'esprit et au programme de préparation du collectif.

Staff :

- 1 entraîneur
- 1 juge
- 1 Kiné